

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL

AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA MOZAMBIQUE

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise, en souhaitant une chaleureuse bienvenue à Son Excellence M.... ainsi qu'à sa délégation, voudrait relever les efforts entrepris par le Mozambique dans la mise en œuvre des recommandations acceptées du premier cycle de l'E.P.U.

Il s'agit du renforcement du cadre national des droits de l'homme marqué par l'adoption du nouveau code pénal et du projet de loi relatif à l'accès à l'information, la mise en place de la Commission nationale des Droits de l'Homme, la nomination du médiateur, pour ne citer que ceux-là.

Ma délégation salue, en outre, l'adhésion récente du Mozambique à plusieurs Conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

Par ailleurs, ma délégation notant avec satisfaction la volonté des Autorités mozambicaines d'œuvrer à la réalisation des droits de l'homme de leurs populations, leur adresse les recommandations suivantes :

- Renforcer les efforts en faveur de l'introduction de l'enseignement des droits de l'homme dans le système éducatif et dans les programmes de formation ;
- Mettre en place des mécanismes efficaces de lutte contre l'abandon scolaire et les discriminations à l'égard des femmes, notamment en milieu rural.

Le Sénégal souhaite pleins succès au Mozambique dans le suivi de l'E.P.U.

Je vous remercie de votre aimable attention.